

LES DIALOGIQUES DU MEMORIAL DE CAEN

Conférences de Charles-Edouard Leroux

celeroux@orange.fr

Cycle 2016

Second semestre

Première partie : Ecritures mémorielles

1. Une fièvre mémorialiste, le XIXe siècle

Même si l'on fait remonter le genre des Mémoires à l'Antiquité, et sans négliger les œuvres majeures des grands mémorialistes de l'Ancien Régime dont l'emblème demeure Saint-Simon, c'est le XIXe siècle européen qui porte à leur apogée les écritures mémorielles, manifestant une véritable fièvre qui ne s'apaisera qu'avec l'émergence des disciplines historiques à la fin du siècle.

Nous avons pu nous faire une idée, lors de notre précédente rencontre consacrée aux *genres littéraires de la mémoire*, de la diversité des écritures auxquelles appliquer l'adjectif *mémoriel*. Diversité telle que nous pouvons considérer comme relevant essentiellement des *écritures mémorielles* la *littérarité* de tout texte (sa *poétique*, si vous préférez – en somme, théâtre, roman, poésie...), et non pas seulement le ou les genres relevant explicitement et délibérément de la mémoire. Entendons par *littérarité* « *ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire* », pour reprendre la transposition en français du terme russe *literaturnost* élaboré par le linguiste Roman Jakobson au cours des années 60¹. Ce qui signifie qu'à la limite, des textes se donnant pour des *Mémoires*, au masculin pluriel et avec une majuscule, peuvent avoir une moindre valeur mémorielle, en dépit de leur visée réaliste, qu'une œuvre romanesque ou poétique, d'allure fictionnelle. C'est pourquoi je me suis appliqué à distinguer aussi nettement que possible entre la portée mémorielle de ce qui fait d'un texte une *œuvre*, dont le sens relève d'une *poétique*, et la portée d'un texte qui a pour visée de déposer une information. Raison pour laquelle il nous a été loisible de considérer que la fonction mémorielle primordiale tient plus à la dimension *poétique* d'une écriture qu'à son appartenance explicite au genre des *Mémoires* ; *Mémoires* qui, comme nous allons le voir, peuvent ne pas avoir de valeur proprement littéraire, et présenter néanmoins un intérêt historique et testimonial.

¹ Roman Jakobson : *Questions de poétique* (1973). Cf. Collectif (dir. Michel Jarrety) : *Dictionnaire des termes littéraires*, art. *Littérarité*, 475 p., Le Livre de Poche, 2001.

Ces rappels étant faits, c'est maintenant précisément à l'acception la plus large de la formule d'*écritures mémorielles* que je voudrais consacrer un moment de réflexion, l'expression retrouvant ici sa signification primitive et large d'*inscription* ou de *document* créés par le langage, indépendamment (ou presque) de tout jugement décisif sur la valeur littéraire de ces écritures, sans perdre de vue pour autant, ainsi que nous l'avons vu lors de la rencontre précédente, que la *littérarité* dépend largement des usages et conventions sociales encadrant les genres et les styles à une époque donnée.

Le détour que je vous propose est important, car si précisément c'est l'art littéraire qui donne à la mémoire sa portée la plus haute, il ne faudrait pas négliger que *les genres littéraires de la mémoire* constituent en quelque sorte l'écume du vaste flot des manifestations mémorielles d'une société et d'une époque. C'est en ce sens que si le XIXe siècle européen constitue par excellence une fabrique de la mémoire qui a pour apothéose ce que Paul Bénichou a appelé « *le sacre de l'écrivain* »², c'est en raison de cette *fièvre mémorialiste* qui investit à la même époque à peu près tous les secteurs d'une société qui conjugue comme nulle autre avant elle *écriture du moi* et *écriture de l'histoire*, les deux pôles de la mémoire dont la mise en relation constitue, selon Damien Zanone, la modalité fondamentale de l'expression romantique en France.³

Il faut attendre la Renaissance pour que se constituent des écritures mémorielles qui ne se donnent pas encore explicitement pour des *Mémoires*, au masculin pluriel et (le cas échéant) avec une majuscule, sinon dans les retranscriptions parfois tardives accompagnées des « adaptations » linguistiques dont s'autorisent volontiers les premières éditions, par exemple, des précurseurs *Mémoires de messire Philippe de Commines* (édition de 1596)⁴, « *historien [de] l'aube des temps modernes* », selon la formule de Jean Dufournet⁵, mémoires que l'édition (posthume) de 1528 présentait d'abord comme *Chroniques du roy Charles huytiesme de ce nom*, et qui constituent précisément des *chroniques*, parce que telle est la vraie nature de ces *Mémoires*, relatant dans leur ordre de succession (chronologie) les événements jugés marquants des règnes de Louis XI et de Charles VIII. Ce qui nous permet de remarquer qu'en prenant le relais des *chroniques* médiévales, celles de Jean de Joinville par exemple (mort en 1307), dont les intitulés ont connu les mêmes inflexions, d'abord *Histoire et chronique du tres chrestien Roy Saint Loys, IX du nom* pour l'édition (déjà tardive !) de 1596, devenus *Mémoires de Jean Sire Seigneur de Joinville sous le règne de St Louys Roy de France* moins d'un siècle plus tard (1666), et, après l'*Histoire de Saint-Louis* dans l'édition Hachette de 1886, c'est aujourd'hui *Vie de Saint Louis* pour l'édition réalisée par Jacques Montfrin pour les Classiques Garnier (aujourd'hui en collection de Poche)⁶.

² Paul Bénichou : *Le sacre de l'écrivain (1750-1830). Essai sur l'évènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*. 492 p., Gallimard, 1996.

³ *Le moi, l'histoire (1789-1848)*, Textes réunis par Damien Zanone. ELLUG, 193 p., 2005.

⁴ Philippe de Commines (1447-1511) : titre original de ses « *Mémoires* » : *Les coroniquez de Montlehery du tens du roy Louis unsieme* (1489-1498).

⁵ Jean Dufournet : *Joinville, historien de l'aube des temps modernes*. 230 p., PUF, 2002.

⁶ Joinville (1224-1317) : *Vie de Saint-Louis* (1305-1309 ?). Ed. Jacques Montfrin, Le Livre de Poche/Lettres Gothiques.

Cela pour nous indiquer qu'avant de faire œuvre, avant d'être animée par une ambition stylistique, avant de se constituer en analyse de soi ou en confession, en somme avant de s'inscrire dans la perspective du *genre littéraire*, l'écriture mémorielle demeure avant tout, pendant plusieurs siècles, un acte testimonial et historiographique. Et si, comme nous venons de le voir, le terme de *Mémoires* est appliqué, d'ailleurs souvent rétrospectivement, à des écrits à valeur documentaire, c'est généralement comme un équivalent de *rapport* ou de *document*.

Néanmoins l'élan est bel et bien donné qui va aboutir à une somme considérable d'écrits composés depuis les premières décennies du Grand Siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime pour aboutir en définitive à la constitution, au XIXe siècle, sinon d'un *genre littéraire* pleinement identifiable (il ne le deviendra qu'au XXe siècle), du moins d'un faisceau d'écrits dont la Collection *Le Temps retrouvé* naguère créée et développée par Isabelle Gallimard peut nous donner une idée assez juste de la diversité : *Mémoires* proprement dits, ainsi ceux de Madame Campan, Première femme de chambre de Marie-Antoinette⁷, ou de Madame Rolland⁸, dont la salon servait à la promotion de l'idéal révolutionnaire. *Souvenirs* aussi, tant du savant Chaptal⁹ consacrés à Napoléon, dont il fut ministre de l'Industrie, que d'Auguste Escoffier dont le *Mercure de France* a récemment réédité les célèbres *Souvenirs culinaires* en format de Poche¹⁰. Les auteurs de *Journaux*, traditionnellement intimes et non destinés à la lecture publique, en offrent à leurs lecteurs un accès partiel ou total, de leur vivant ou de manière posthume. Ainsi la liste est immense des *diaristes* prestigieux (le terme s'épanouit au XIXe siècle) dont les *Journaux* se publient au long du XIXe siècle, de Restif de La Bretonne¹¹ à Stendhal¹² et à Eugène Delacroix¹³, de George Sand¹⁴ et Baudelaire¹⁵ aux frères Goncourt¹⁶, et, pour faire la transition d'un siècle à l'autre, à Paul Claudel¹⁷ et à André Gide¹⁸ (nés tous deux sous le Second Empire).

Tout au long du XIXe siècle se constitue ainsi une véritable fièvre d'écritures mémorielles, parallèlement à la multiplication des *Correspondances* qui constituent autant de variantes des *Mémoires* ou du *Journal* de grands personnages de l'histoire, de la littérature et des arts.

⁷ *Mémoires de Madame Rolland* (1754-1793). *Mercure de France/Le Temps Retrouvé*.

⁸ *Mémoires de Madame Campan* (1752-1822). *Mercure de France/Le Temps Retrouvé*.

⁹ Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) : *Mes souvenirs sur Napoléon* (posth.1893). *Mercure de France/Le temps retrouvé*.

¹⁰ Auguste Escoffier (1846-1935) : *Souvenirs culinaires*. *Mercure de France/Le Temps retrouvé Poche*.

¹¹ Restif de La Bretonne (1734-1806) : *Mes inscriptions. Journal intime (1780-1787)*. Ed. de 1889, Hachette Livres/BNF.

¹² Stendhal (1783-1842) : *Journal* (1801-1823). 1280 p., Folio, 2010.

¹³ Eugène Delacroix (1798-1863) : *Journal (1822-1863)*. 2520 p., José Corti, 2009.

¹⁴ George Sand (1804-1876) : *Journal intime (posthume)* publié par Aurore Sand. Calmann-Lévy, 1926.

¹⁵ Charles Baudelaire (1821-1867) : *Journaux intimes (1851-1862)*. Georges Crès et Cie, 1919.

¹⁶ Edmond (1822-1896) et Jules (1830-1870) de Goncourt : *Journal. Mémoire de la vie littéraire (1851-1896)*. 3 volumes, 1344, 1312 et 1472 p. Coll. Bouquins/Laffont, 2014.

¹⁷ Paul Claudel (1868-1955) : *Journal. Tome 1 : 1904-1932, Tome 2, 1933-1955*. 1480 et 1336 pp. Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1968 et 1969.

¹⁸ André Gide (1869-1951) : *Journal, vol. 1 : 1887-1925, vol. 2 : 1926-1950*. Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1996 et 1997.

Bien entendu, le XIXe siècle ne crée pas de toutes pièces les différents types d'écritures mémorielles, dont le corpus multiforme et insaisissable a ses lettres de noblesse tout au long de l'Ancien régime, comme je l'ai suggéré lors de notre précédente rencontre. Mais le XIXe siècle, ou, plus précisément, la période qui va des Salons prérévolutionnaires à l'instauration de la Troisième République, va vivre une poussée de fièvre mémorialiste dont les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand constituent un moment-clé, entre autres pour la raison que les *Mémoires d'Outre-Tombe* réunissent parfaitement les deux aspects des écritures mémorielles, à savoir la dimension du témoignage historique et l'excellence stylistique qui confère le caractère d'*œuvre* à un écrit promis à transcender les générations et les époques. Il convient d'ajouter si que les *Mémoires d'outre-tombe* cristallisent la somme des écritures mémorielles de son siècle, c'est en raison également de sa haute teneur *autobiographique* qui a des précédents, bien sûr, chez Saint Augustin et Montaigne, et plus encore chez Jean-Jacques Rousseau, dont les *Confessions*¹⁹ inaugurent le romantisme européen.

Et précisément, c'est le romantisme européen qui, en donnant naissance au mot *autobiographie* dans les années 1830, va désormais conduire à plus nettement distinguer, dans les écritures mémorielles, entre les *Mémoires* proprement dits, désignables en ce qu'ils accordent une place importante à la dimension historique et politique de la relation biographique, notamment à partir d'une mise en valeur de la vie *publique* du narrateur, là où l'analyse du vécu proprement individuel et intime oriente l'écriture vers le *genre* proprement *autobiographique*. Certes, il y a bien des écrits du genre qui allient psychologie historique et vécu particulier, comme *La confession d'un enfant du siècle* d'Alfred de Musset²⁰, qui nous livre – acte mémoriel par excellence – la première analyse de la nature et des causes de ce « mal du siècle » qui décime la première génération romantique. *La Confession* d'Alfred de Musset permet notamment de saisir toute l'influence de la légende napoléonienne dans l'accès de fièvre mémorialiste du XIXe siècle, en particulier à partir de la publication, en 1823, du monumental *Mémorial de Sainte-Hélène* rédigé par Emmanuel de Las Cases, qui a partagé l'exil de Napoléon jusqu'à la fin de 1816 et a recueilli les souvenirs de l'Empereur déchu²¹. Monument mémoriel majeur, le *Mémorial de Sainte-Hélène* nourrira, bien au-delà de la génération romantique, bien des épisodes de l'imaginaire politique français, en posant, comme l'a montré Frédéric Bluche, les bases du *bonapartisme*²² dont on sait le poids dans la vie politique française au moins jusqu'au premier conflit mondial, et même au-delà, sous la Ve République.²³ Le *bonapartisme* aurait-il eu une postérité sans le *Mémorial de Sainte-Hélène* ? Et le terme d'*orléanisme* serait-il encore éclairant pour le débat politique actuel sans l'incomparable vitalité du talent de Charles Péguy qui, dans *L'argent*, dénonçait les

¹⁹ Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) : *Les Confessions* (1782). 864 p., Folio Classique.

²⁰ Alfred de Musset (1810-1857) : *La confession d'un enfant du siècle* (1836). 226 p. Ed. du Cénacle, 2014.

²¹ Emmanuel, comte de Las Cases (1766-1842) : *Mémorial de Sainte-Hélène* (1823). 930 p., Points histoire, 2016.

²² Frédéric Bluche : *Le bonapartisme*. 366 p., Nouvelles Editions latines, 2008. Cf. aussi Sylvain Pagé : *Le mythe napoléonien, de Las cases à Victor Hugo*. 270 p., CNRS, 2013.

²³ Jean El Gammal : *Recherches sur le poids du passé dans la vie politique française de 1885 à 1900*. Thèse de 3^e cycle, Université de Nancy, 1990.

hypocrisies et les lâchetés de son époque: « *D'ailleurs tout ce dont nous souffrons est au fond un orléanisme ; orléanisme de la religion ; orléanisme de la république* »²⁴.

C'est en tout cas dans la variation d'intensité entre le récit de vie publique et le récit de vie individuelle dans la démarche mémorialiste que Philippe Lejeune situe l'émergence de ce qu'il appelle « *le pacte autobiographique* »²⁵ appelé à devenir, sinon un genre, en tout cas une dimension littéraire majeure dans l'écriture mémorielle moderne, précisément à partir de la période romantique, au moment où la constitution des grands récits historiques entre en concurrence avec la tradition des Mémoires.

Et précisément, l'histoire, entendue comme évocation du passé, constitue l'une des dimensions majeures dont se nourrit la fièvre mémorielle du XIXe siècle. C'est par centaines en France, par milliers à travers l'Europe, que des historiens, désormais distincts des historiographes et des mémorialistes dont nous avons parlé, travaillent tout au long du XIXe siècle à constituer une discipline à vocation scientifique en collectant et en soumettant à l'examen critique traces, archives et témoignages, à l'instar d'Augustin Thierry²⁶, de Jules Michelet²⁷, d'Edgar Quinet²⁸, de Renan²⁹ ou d'Arcisse de Caumont (1801-1873), l'auteur de l'immense *Cours d'antiquités monumentales* professé à Caen de 1830 à 1843³⁰.

Mais si l'inflation mémorialiste il y a, c'est que l'esprit historique investit en outre à peu près tous les genres littéraires du XIXe siècle, comme si le passé devait infuser toute écriture, comme si, encore une fois, il n'était pas d'écriture hors du geste mémoriel.

Le roman historique, genre majeur auquel on peut bien sûr trouver des antécédents dès l'Antiquité, et au Moyen âge comme au XVIIe siècle, constitue par excellence le genre littéraire d'un XIXe siècle dominé par le génie de Walter Scott³¹ qui apportera à des générations d'écrivains des possibilités inédites en offrant à toutes les formes de l'imaginaire romanesque la légitimation de l'histoire. Ni Honoré de Balzac, qui rend hommage à son mentor Walter Scott dans *l'Avant-Propos* de *La comédie humaine*³², ni Alexandre Dumas, que Camille Vignolle baptise « *le romancier de l'histoire* »³³, ni Victor Hugo, « *dont tous les chefs-d'œuvre – poèmes, pièces et romans – empruntent aux procédures de l'analyse historique, et constituent une réflexion littéraire continue sur les sens de l'histoire* », pour

²⁴ Charles Coutel : *Hospitalité de Péguy*. Desclée de Brouwer, 162 p., 2011. Cf. Charles Péguy (1897-1914) : *L'argent* (1913). 100 p. Equateurs/Parallèles, 2008.

²⁵ Philippe Lejeune : *Le pacte autobiographique*. 382 p., Points essais, 1996.

²⁶ Augustin Thierry (1795-1856) : *Récits des temps mérovingiens* (1840). 296 p., Bartillat, 2014.

²⁷ Jules Michelet (1798-1874) : *Histoire de France* (1833-1844). Choix de textes, Champs Classiques.

²⁸ Edgar Quinet (1803-1875) : *La Révolution* (1865). 1053 p., Belin Poche, 2009.

²⁹ Ernest Renan (1823-1892) : *Histoire des origines du christianisme* (1863-1881). 2133 p. 2 vol., Collection Bouquins.

³⁰ Arcisse de Caumont (1801-1873) : *Cours d'antiquités monumentales* (1830-1843). Hachette Livres/BNF, 2014.

³¹ Walter Scott (1771-1832) : *Waverley, Rob Roy, La fiancée de Lamermoor*. 993 p., Coll Bouquins/Laffont.

³² Honoré de Balzac (1799-1850) : *La comédie humaine*. Tome 1, 1152 p., Tome 2, 1088 p., Tome 3, 1152 p. Collection Omnibus, 2011.

³³ Alexandre Dumas (1802-1870) : *La reine Margot*. 784 p., Folio Classiques.

reprendre les mots de Timothy Raser³⁴, n'auraient démenti le propos de Louis Maigrion, auteur, en 1898, de la première étude française abordant le roman historique et montrant l'influence des romans de Walter Scott sur les romantiques français : soutenant que « *c'est d'une intrigue véritablement historique que le récit tirera le meilleur de son pathétique et de sa force* » ..., Maigrion insiste ensuite sur ce que c'est l'histoire « *qui soutient toutes les parties de l'œuvre, qui les anime, qui les explique* »³⁵.

L'ampleur du rôle mémoriel du roman historique sous toutes ses formes, tantôt mettant le lecteur en présence de personnages fictifs, tantôt de personnages historiques réels (avec leur part de légende), pourrait être illustrée par la si fameuse trilogie des *Mousquetaires* d'Alexandre Dumas : *Les trois mousquetaires* (1844), *Vingt ans après* (1845), *Le vicomte de Bragelone* (1850).³⁶ Il s'agit moins de rivaliser avec l'indispensable entreprise des historiens dont j'ai mentionné un peu plus haut l'immense et légitime ambition que de constituer un « pacte de lecture » mêlant histoire et romanesque en proposant, selon la formule de Jean-Luc Martinet, « *[d]es modalités d'écriture du romanesque [qui] offrent un espace où se déploie un imaginaire justifié par la vérité historique* ».³⁷ Les historiens de métier ne manquent pas de faire remarquer tout ce que le roman historique contient de contestable, il n'empêche que c'est dans cette « porosité » entre discours historique et écriture romanesque que se constitue une manière de « faire mémoire » qui est à porter au crédit de l'art littéraire qui, en devenant une sorte de « *mentir vrai* », pour reprendre l'expression d'Aragon³⁸, lui-même auteur d'un roman historique d'envergure consacré aux Cent-Jours de Napoléon, *La semaine Sainte*³⁹, dont il écrivait que « *La Semaine sainte n'est pas un roman historique, c'est un roman tout court* ». Remarque pertinente sur l'importance du roman et plus généralement de la littérature en matière de mémoire, remarque parfaitement illustrée par l'ampleur de l'œuvre romanesque d'Aragon (né à la fin du XIXe siècle), dont on ne mesure pas encore suffisamment, me semble-t-il, l'importance⁴⁰. En parlant de « *roman tout court* », Aragon nous invite à réfléchir à ce que la littérature constitue le lieu de mémoire par excellence, ce vecteur porteur d'une vérité qui n'est pas la vérité objective, indispensable, de la science historique, mais la vérité intemporelle du mythe.

D'où la nécessité d'insister sur cette caractéristique du XIXe siècle constitué par l'émergence de ce que Dominique Kalifa, historien spécialisé surtout dans l'histoire du crime et des bas-fonds, a intitulé *La culture de masse en France*⁴¹. Cette entrée dans ce qui deviendra au XXe siècle l'ère des masses

³⁴ Timothy Raser : *Victor Hugo et l'oubli de l'histoire*. Romantisme. Revue du XIXe siècle. Année 1988 Volume 18 Numéro 60.

³⁵ Louis Maigrion : *Le Roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott* (1898). 198 p. Hardpress Publishing, 2016.

³⁶ Alexandre Dumas (1802-1870) : *Les trois mousquetaires* (1844). 928 p., Pocket. *Vingt ans après* (1845). 924 p., Folio Classiques. *Le vicomte de Bragelone* (1850). 3 vol, 888, 896 et 856 p. Le livre de Poche Classiques.

³⁷ Jean-Luc Martinet : *Le romanesque légitimé par l'histoire*. Compte rendu de l'ouvrage dirigé par Christophe Reffait : *Romanesque et histoire*. Amiens, Ancre Université, 2008. <http://www.fabula.org/acta/document4796.php>

³⁸ Louis Aragon (1897-1982) : *Le mentir-vrai* (1980). 670 p., Folio.

³⁹ Louis Aragon : *La semaine sainte* (1958). 835 p., Folio.

⁴⁰ Louis Aragon : *Œuvres romanesques complètes*, 5 volumes de 1315, 1552, 1740, 1760 et 1616 p. Bibliothèque de la Pléiade.

⁴¹ Dominique Kalifa : *La Culture de masse en France*, tome 1 : 1860-1930. 128 p., La Découverte, 2001.

a considérablement modifié la manière d'écrire, de lire et de diffuser les imprimés, ce qui permet d'expliquer une part de cette fièvre mémorialiste du XIXe siècle, d'autant plus marquante qu'elle touche un public populaire de plus en plus large. Ainsi que l'écrit l'auteur : « *L'accélération du processus d'alphabétisation rend disponibles de nouveaux lecteurs, jusque-là tenus en lisière du monde de l'écrit.* » C'est ainsi qu'Emile de Girardin (1806-1881), l'un des premiers « grands patrons de presse », inaugure en 1836 (avec un texte de Balzac) la formule du *roman-feuilleton* voué à un tel succès qu'elle fera la prospérité de la plupart des romans que nous avons précédemment évoqué, en particulier de l'œuvre d'Eugène Sue, *Les mystères de Paris*⁴². Phénomène si massif qu'il a intrigué Umberto Eco, qui s'est interrogé avec pertinence sur la puissance de ces formes littéraires que constituent les romans-feuilletons dans la constitution des imaginaires sociaux.⁴³

A l'instar d'Umberto Eco, nous nous interrogerons, lors de notre prochaine rencontre, le jeudi 6 octobre, sur la manière dont la culture de masse, propre à notre époque, est en mesure (ou serait en mesure) de fournir à nos sociétés des ressources mémorielles à même de constituer des imaginaires ou des mythes propres à constituer les identités collectives nouvelles susceptibles de garantir un vivre-ensemble. Avec au cœur de ma préoccupation l'avenir de la littérature en ce qu'elle a d'indispensable.

⁴² Eugène Sue (1804-1857): *Les mystères de Paris* (1842-43). 1316 p., Quarto/Gallimard.

⁴³ Umberto Eco: *De Superman au surhomme*. Grasset, 1993. En particulier le chap. : *Eugène Sue ; le socialisme et la consolation* (pp. 38-83).